



DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Depuis des années, notre ministère connaît des restructurations incessantes : Nouveau Réseau de Proximité, avec des fusions à tour de bras, fermetures de structures, mais aussi des créations de méga-structures, dématérialisation au pas de charge... Toutes ces évolutions ont des conséquences sur nos métiers et notre service public. Au fil du temps le sens de notre travail se perd et nos conditions de travail se détériorent de plus en plus. Ces changements ne sont pas tombés du ciel, ils émanent de choix purement politiques.

L'exemplarité s'impose aux directions du ministère qui subissent depuis des années des coupes budgétaires.

Ces dégradations ont des incidences sur la santé des personnels qui se traduisent par :

- du mal être,
- puis, souvent de la souffrance,
- puis, aussi de l'épuisement professionnel,
- puis, ensuite des arrêts de travail,
- puis, parfois malheureusement, le point de non retour : le suicide.

Actuellement, en période d'évaluation professionnelle, avec là aussi, une réforme de plus qui remet en cause les profils « excellent », bon nombre d'agentes et d'agents ont le sentiment de ne pas être écoutés, de ne pas être considérés, d'être débordés, de ne plus pouvoir faire face à leur charge de travail, de perdre leur motivation et l'intérêt dans leur travail.

On note, Madame la Présidente, que même dans le futur Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) de la DGFIP la reconnaissance des agents n'est pas un objectif pour notre administration. Il n'y a rien dans ce document sur les plans de qualification, le régime indemnitaire ou encore sur les conditions de travail.

Par ailleurs, nous souhaitons dès cette déclaration liminaire, aborder avec vous, Madame la Présidente, un des points à l'ordre du jour qui est la réhabilitation de l'immeuble Cruveilhier : les collègues sont très inquiets et convaincus de n'avoir d'autres choix que de subir le chantier et les travaux pendant de très nombreux mois. L'alliance CFDT-CFTC reviendra et insistera sur ;

- la gestion du parking et du stationnement pour les agents, bon nombres de collègues ont été surpris, la semaine dernière par la demande des chefs de service aux agents habitant Limoges, pour une restitution « volontaire » de leur badge de parking.
Quid aussi du garage à vélos ?
- la gestion de la zone « tampon », avec 76 postes implantés, sous les travaux (avec un seul mopieur et un nombre de lignes téléphoniques limitées). On se rend compte que pour implanter les 76 postes, dans cet espace, il faut réquisitionner les bureaux mesurant 1m60...

Alors Madame la Présidente, expliquez nous comment faire un travail de qualité dans ces conditions ? Comment ne pas perdre le sens de notre travail ?

De plus, après la santé, la question du pouvoir d'achat est plus que jamais le sujet du moment pour nos concitoyens : flambée des prix des matières premières, des énergies fossiles, de l'électricité et maintenant... de tout le reste.

Enfin pour clore cette déclaration liminaire, vu le nombre de fiches de signalement qui sont portées à notre connaissance, et à la nécessaire priorité qui doit être apportée par la DGFIP à la sécurité des agents, l'alliance CFDT- CFTC souhaite, qu'en ce début d'année, vous rappeliez à l'ensemble des agentes et agents de DDFiP 87 tous les outils mis à leur disposition.

L'alliance CFDT-CFTC a bien noté le mail du 31/03/2023 de Monsieur Gabriel ATTAL, ministre délégué, chargé des comptes publics proposant

enfin des mesures concrètes, après le drame survenu fin 2022, qui a entraîné la mort d'un de nos collègues.

La santé, la sécurité et les conditions de travail des agents, qui sont à notre sens la première richesse et la force de la DGFIP, n'a pas de prix et doit faire de la part de l'administration, l'objet de toutes les attentions.

